

# Concours National de la Résistance et de la Déportation 2023-2024

DOSSIER RÉALISÉ PAR LE COMITÉ CREUSOIS DU PRIX DE LA RÉSISTANCE

## La résistance à la Déportation en France et en Europe

Introduction (p 2)

Résistance à la Déportation (p 3)

Sauver des juifs (p 3)

Résistance des cheminots (p 7)

Évasion des convois de Déportation (p 8)

Résistance en Déportation (p 10)

Évasion des camps (p 10)

Déshumanisation immédiate (p 10)

Enrayer le processus de déshumanisation (p 11)

Sabotages (p 13)

Expression artistique (p 14)

Conclusion (p 16)

Notes Biographiques (p 19)

Pour réaliser ce document le Comité Creusois a rassemblé des témoignages de différents déportés creusois (ou arrêtés en Creuse). Les notes biographiques donnent une liste alphabétique de tous ces hommes avec une petite explication sur leur vie et comment leur témoignage nous est parvenu.

# Introduction

Le thème du concours pour l'année 2023/2024 associe pour la première fois l'histoire de la Résistance et de la Déportation. Ce sont des faits importants pour la connaissance de la seconde guerre mondiale.

Résister à la Déportation éclaire par voie de conséquence la Résistance et les combats contre les répressions politiques et raciales.

Résister à la Déportation avec celles et ceux qui s'engagent à cette fin dans la conscience des risques encourus, c'est définir la résistance à la déportation comme une lutte contre les mécanismes administratifs et policiers de sélection, d'identification, d'arrestations et de déportations.

Toutefois, force est de constater une ambiguïté concernant la Résistance à la Déportation. La méconnaissance des camps d'extermination est une évidence, tout au moins dans un premier temps. Dans une France, pays des droits de l'homme, une certaine confiance rendait inimaginable les rafles et en particulier les opérations conjointes de Vichy et des Nazis.

Les «Justes» ont caché des enfants et des familles juives au péril de leur vie. De faux documents d'identité ont été établis par des fonctionnaires en lien avec la Résistance.

La solidarité exista également dans les nombreux camps de concentration : de nombreux témoignages creusois (Georges Parouty, Albert Marchand ....) sont là pour le rappeler. Boris Taslitzky, déporté à Buchenwald, n'en reviendra pas les mains vides. Il ne cessa de dessiner (200 dessins) dans des conditions extrêmes. L'œuvre est grandiose.

Ce thème du concours est envisagé à l'échelle française et européenne. Il ne peut en être autrement dans la mesure où les déportations déracinent et déplacent des populations entières à travers l'Europe, au moyen principalement du chemin de fer et de ses convois de déportés par milliers.

Par la connaissance du passé, dans la société présente, il s'agit de faire face aux grands enjeux du monde contemporain et de croire en la démocratie et de la faire vivre.

# Résister à la Déportation

## Les juifs sont très tôt une cible pour les nazis



Pour les juifs, désobéir aux ordres de l'occupant nazi est une première forme de résistance : ne pas se présenter pour se faire enregistrer, ne pas porter l'étoile jaune, ne pas répondre aux convocations.... Devant les représailles, une grande majorité des juifs sont passés dans la clandestinité. Certains ont fui le pays pour éviter la déportation. Les grandes rafles ont amplifié la désobéissance, la fuite ou le passage dans l'illégalité.

## Sauver des juifs devient une résistance aux occupants: malgré les rafles, le département de la Creuse fut une terre de refuge et permit à de nombreux juifs, français et étrangers d'échapper à la déportation et à l'extermination.

Une statistique préfectorale du 2 février 1943 fait état de la présence dans la Creuse de 1164 juifs français et de 1818 juifs étrangers, soit un total de 2982 personnes. Mais ce document ne donne qu'une vision incomplète de la réalité car certains vivent dans la clandestinité.

Sur ces 3000 juifs recensés au début de 1943 on compte environ 1000 enfants (pour moitié regroupés sans leurs parents dans des «maisons» ou refuges). De l'été 1942 à l'été 1944 nombre d'entre eux ont été victimes de rafles ou d'arrestations individuelles, à l'initiative du gouvernement de Vichy ou des forces d'occupation.

A la fin de la guerre, le bilan de cette répression peut s'établir ainsi :

164 personnes ont été déportées, soit moins de 6% de celles présentes dans la Creuse (alors que la moyenne nationale est de 25%).

Parmi elles on compte :

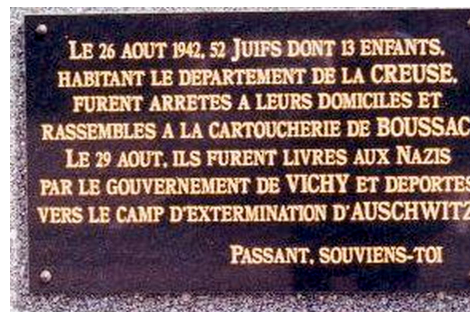
145 adultes (personnes âgées de plus de 16 ans), soit moins de 7% (moyenne nationale : 27%),

19 enfants (de moins de 16 ans), soit moins de 2%

3 rescapés seulement.

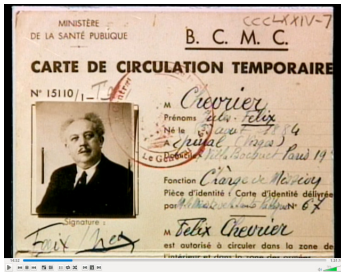
## La Creuse n'échappa aux rafles

26 août 1942 : fait unique dans l'histoire de la guerre, 91 personnes, y compris des enfants, sont arrêtées sur ordre des autorités françaises dans un territoire qui ne se trouve pas sous occupation allemande. Au moins trois familles, dont six ou sept enfants, sont libérées par le préfet au centre de rassemblement de Boussac au motif, semble-t-il, que les pères avaient servi dans l'armée française en 1939-1940. Les autres sont transférées à Nexon (Haute-Vienne). Au moins 31 personnes, dont 16 enfants et adolescents, seront déportées : trois seulement reviendront (deux enfants de Chabannes et le jeune Henri Wolf).



2 septembre 1942 : il est prévu l'arrestation, en Creuse, de 33 enfants de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) venant de Rivesaltes et appelés à rejoindre leurs parents pour être déportés avec eux , 20 du Masgelier et 13 de Chabannes.

**A Chabannes**, Félix CHEVRIER, le directeur, fait partir le plus d'enfants possible.



Quand les gendarmes viennent les réclamer, Félix CHEVRIER n'a que des malades et des absents ou ne connaît pas les enfants dont les noms, mal orthographiés, ne correspondent pas à ses listes.

Dans son rapport, l'officier de gendarmerie conclut : «De l'enquête à laquelle j'ai procédé, il résulte que M. Chevrier, bien que dûment prévenu, n'a pris aucune précaution pour empêcher la fuite des enfants. Toutefois, je n'ai recueilli aucune preuve qui me permettrait d'écrire qu'il l'a favorisée».

Lydia Jablonski travaillait au Château de Chabannes comme secrétaire. Elle témoigne de l'attitude de Félix Chevrier : «A peu près deux semaines après la rafle du 26 août 1942 (5 enfants déportés), le garde champêtre nous a apporté de la part de quelqu'un (un résistant) de la Préfecture une feuille de papier avec une liste de 14 noms d'enfants qui allaient être arrêtés.

Monsieur Chevrier a immédiatement demandé au médecin de St Pierre de Fursac, le docteur Pradeilles, de faire une ordonnance comme quoi les petits, étant très malades, devaient être transportés d'urgence à la pouponnière de Limoges. Ce qui fut fait.

Mon mari Ernest était employé comme éducateur à l'atelier de maroquinerie. Avec les plus grands, il est allé «se promener» dans les bois.

Quand les policiers sont arrivés, Monsieur Chevrier leur a déclaré que notre maison n'était pas une prison et que les enfants avaient le droit de se promener.

En plus comme plusieurs noms de la liste étaient mal orthographiés, il déclarait à chaque fois : «Nous n'avons pas cet enfant ici.»

Je me souviens d'une Erne Lévy à la place du garçon Ernst Lévy. Monsieur Chevrier a déclaré que cette fille n'était pas ici.

Il a dû livrer un seul enfant, Rolf Rotschild, que ses parents réclamaient. Ils étaient au camp de Riversaltes, je crois. Son nom figure sur la plaque commémorative du Château.



Château de Chabannes près de Fursac

Les promenades dans les bois ont duré un bon moment. Les enfants ne rentraient que pour manger et pour dormir, ils restaient tout habillés, prêts à disparaître en cas d'une rafle. Mais les gendarmes ne sont pas revenus.»

Félix Chevrier a été fait «Juste parmi les Nations».

**Les rafles ont même continué en 43 mais ces arrestations de février 1943 seront les dernières ordonnées par les autorités de Vichy en Creuse.**

23 et 24 février 1943 : conformément aux instructions du préfet régional, le préfet de la Creuse fait procéder au «ramassage» par la gendarmerie d'israélites originaires d'Europe centrale. Sur les 127 hommes de 18 à 65 ans inscrits sur la liste d'arrestations 35 ne sont pas trouvés : selon le préfet, ils ont pour la plupart été prévenus.

26 et 27 février 1943 : une rafle complémentaire vise 38 juifs qui avaient fui la zone occupée et domiciliés dans toute la Creuse. Dix-huit d'entre eux, tous prévenus, échappent à l'arrestation.

## L'OSE décide de disperser les enfants

L'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) est fondée en 1912 à Saint-Petersbourg, pour venir en aide aux populations juives de l'empire tsariste, elle essaime dans les pays d'Europe centrale et orientale puis installe son siège à Berlin. Avec la montée du nazisme, l'association se voit contrainte de quitter l'Allemagne pour Paris, où elle fonde le comité français en 1934. Dès le début de la seconde guerre mondiale, l'OSE met en place un réseau de maisons d'accueil pour mettre à l'abri des centaines d'enfants que les parents (souvent juifs étrangers, souvent démunis) confient à l'organisation. En Creuse, trois maisons existent : Chaumont, Chabannes, Le Masgelier.



Château du Masgelier près du Grand-Bourg

Dès 1942, les dirigeants de l'OSE prennent conscience des risques encourus par les enfants regroupés dans les «maisons» : ils font le choix de les disperser au sein des populations et organisations

non juives, après les avoir «aryanisés», en leur attribuant une fausse identité, avec des noms et des prénoms français. Commencée au début de 1943 avec les plus grands (16 ans et plus, car ils sont les plus menacés) cette dispersion se prolongera tout au long de l'année. Le départ des enfants des «maisons» justifiera la fermeture de Chabannes à la fin de 1943.

C'est la contribution des populations locales, dans les villages creusoises, qui a permis le succès de cette opération. Sans elle, des



Château de Chaumont près de Mainsat  
Popok y a vécu de 1940 à 1942

centaines d'enfants dûment répertoriés, à la fois comme étrangers et comme juifs, n'auraient pu se «volatiliser» dans la plus grande discrétion. Hormis quatre enfants de Chabannes et deux de Chaumont, les enfants juifs des différentes «maisons» ou refuges de la Creuse furent tous sauvés.

Parmi les personnes ayant contribué à protéger des jeunes juifs on peut citer les cultivateurs qui les ont hébergés, mais aussi des chefs d'établissements scolaires :

M. Albert Hérold, proviseur du lycée de Guéret, inscrit des lycéens juifs étrangers sous une fausse identité française.

Les directeurs des collèges de La Souterraine, Bourgneuf ou Aubusson ont également protégé des jeunes persécutés.

La directrice de l'École Primaire Supérieure de jeunes filles de Bourgneuf, Mlle Marcelle Porte, accueille dans son internat, inscrites sous un faux nom, une dizaine de jeunes filles provenant pour certaines d'entre elles de maisons de l'OSE. Mlle Porte a été reconnue «Juste parmi les nations».

**Le réseau résistant «Ajax» recrute surtout des policiers ou des fonctionnaires. Ainsi les personnes prévenues de leur prochaine arrestation l'ont souvent été par des gendarmes ou des policiers... et ont donc pu s'enfuir ou se cacher avant d'être appréhendées.**

A Guéret, arrive en février 1943 un nouveau commissaire des Renseignements Généraux : Henry Castaing. Résistant, il fait partie du réseau «Ajax» et la majorité du personnel se rallie à lui.

Un des inspecteurs, Paul Adam, prend l'initiative de détruire les lettres de dénonciation des juifs.

Le commissaire Louis Clauss établit de nombreux faux documents d'identité, de faux extraits de naissance ou de mobilisation. Il aide des réfractaires au STO à se cacher, informe les maquis des opérations envisagées contre eux et utilise les écoutes téléphoniques pour mieux surveiller les forces d'occupation. En novembre 1943, il sauve huit personnes d'une famille juive en les prévenant d'une rafle de la Gestapo. Il les emmène hors de Guéret dans une camionnette après les avoir munies de fausses cartes d'identité et d'alimentation.

Fin avril 1944, Castaing et Clauss, à la veille d'être arrêtés, sont contraints à la clandestinité.



Henry Castaing

**Actuellement, le département de la Creuse compte 62 « Justes parmi les Nations ». Ce nombre ne représente en fait qu'une faible partie des Creusois ayant protégé des juifs.**

Voilà l'histoire des Jablonski.

Mr et Mme Jablonski travaillaient tous les deux au Château de Chabannes mais habitaient un logement à l'entrée du village. Fin février 1943, les gendarmes sont venus arrêter Ernst Jablonski, à son domicile. Ils ont dû le conduire à l'arrêt du car situé à environ deux cents mètres du Château. Lydia les a suivis. Voici ses souvenirs de ce moment : *«En arrivant au Château, j'ai prévenu la direction et les garçons de l'atelier maroquinerie (élèves de mon mari). Plusieurs grands garçons m'ont alors accompagnée vers l'arrêt du car. Ils disaient en allemand à mon mari : «Tu dois foutre le camp !» Il a répondu : «Attendez !»*

*A l'arrêt, lui et un des policiers étaient toujours entourés de nos garçons, moi, à quelques pas de là, je parlais à l'autre policier. Tout à coup, je vois que mon mari allume une cigarette et la jette à la figure du gendarme.*

*Celui-ci recule. Mon mari part à la course vers les bois.*

*Le gendarme sort son revolver et vise le fuyard.*

*Alors les garçons se mettent à sauter devant lui en criant : «Ne tirez pas ! Ne tirez pas !» Mais comme il continue à viser, un des garçons l'attrape par le bras pour l'empêcher de viser. C'est alors que le gendarme abandonne. Il vient vers moi et dit : «Vous avez vu, madame, n'est-ce pas ? J'aurais pu tirer. Mais je n'ai pas tiré, je n'ai pas tiré !»*

*Le fait est que ce sont bien les garçons qui ont sauvé la vie à mon mari !*

*Après, il a été caché chez un cultivateur, Monsieur Camille Guillot, dans le village voisin (Tancognaquet), en attendant une fausse carte d'identité.*

*Je dois ajouter que le lendemain de la fuite de mon mari, 2 ou 3 habitants de Chabannes et de St Pierre de Fursac sont venus me voir pour me proposer leur aide : «Si vous avez besoin d'une cachette pour votre mari, ma grange est à votre disposition.» Tout simplement, comme ça, comme s'ils ne risquaient pas gros !»*

Suite à cet événement Madame Jablonski doit quitter son poste de secrétaire. Mais un certificat d'embauche comme ouvrière agricole lui sera fait le 11 mars 1943 par Monsieur Grosset Camille de Chabannes.

En juin 1996, pour compléter le document établi par Michèle Baudet et Raoul Vaugelade, Madame Jablonski adresse son texte manuscrit à la Mairie de Fursac.

Ce courrier est intégré dans le site «Bonjour les enfants» et ... il y a eu une réponse, en décembre 2010 : *«J'ai eu le plaisir de visiter votre site sur l'OSE. En ce qui concerne la lettre de madame Jablonski concernant l'évasion de son mari je voulais compléter votre information. Le garçon qui a tiré le bras du gendarme, c'était moi. Moi-même, j'ai eu une histoire un peu extraordinaire. Arrêté en août 1942 par la gendarmerie à Chabannes, j'ai été amené au camp de triage de Nexon. Ma mère qui vivait dans le midi m'a adressé un télégramme indiquant qu'elle était enceinte. J'ai montré ce télégramme au commandant du camp et il m'a libéré. Il m'a certainement sauvé la vie car sur les 7 garçons arrêtés et déportés seulement 2 sont revenus. Mon frère a 17 ans de moins que moi et il m'a sauvé la vie avant d'être né.»* Oscar Goldstein, dit Ossi.

On connaît ainsi le nom de l'adolescent intervenu pour empêcher l'action du gendarme.

A travers ce récit on s'aperçoit qu'entre les jeunes qui interviennent directement, les propositions de cache dans différentes granges, la délivrance d'un certificat de travail, de nombreux habitants ont apporté (ou ont voulu apporter) leur aide.

Les creusois ont largement contribué au sauvetage de nombreuses personnes promises à la Déportation.

N'oublions pas non plus ceux, très nombreux, qui ont aidé les réfractaires au STO à se cacher, ravitaillé les maquisards ou permis le succès des parachutages d'armes effectués par l'aviation alliée.

**Chaque geste, chaque action contribuant à libérer la France et l'Europe de la domination nazie constituait un pas de plus vers la fin des déportations et l'anéantissement d'un système concentrationnaire figurant au premier rang des crimes contre l'humanité.**

Sources : «Le sauvetage des enfants juifs de France - actes du colloque de Guéret, 29 et 30 mai 1996» ; «La Creuse pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale» de René Castille ; «La mention rouge» de Christophe Moreigne

## Résistance des cheminots

Les déportations vers les camps de concentration ou de mise à mort, depuis la France, sont organisées par les SS via le rail. De nombreux transferts de prisonniers, l'internement de nombreuses personnes, presque tout se fait par des convois ferroviaires vers des camps de rassemblement (Compiègne, Drancy, Romainville).

Aux termes de la convention d'armistice de juin 1940, l'armée allemande a réquisitionné toutes les administrations qui sont mises à son entière disposition. Les cheminots de tout grade sont soumis aux lois de la guerre et tout écart est sévèrement réprimé (jusqu'à la peine de mort). Les ateliers de réparation du matériel moteur ou remorque sont placés sous l'autorité d'ingénieurs. L'encadrement de la maîtrise et de l'exécution, est dirigé par des cheminots d'outre Rhin.

Pourtant la résistance des cheminots a été bien réelle et les sabotages des voies ont été nombreux.

Etant donné la situation géographique de la Creuse, loin des itinéraires suivis par les nazis pour l'organisation de leur système concentrationnaire, ces sabotages n'ont pas beaucoup gêné la mise en place de la Déportation mais ils ont souvent compliqué les transports allemands.



**Presque 80 ans après la fin de la Seconde guerre mondiale, le nombre des évasions des convois de déportation et les lieux où ils se produisirent ne sont toujours pas connus avec certitude.**

Cependant, l'on sait qu'au moins quatre évasions collectives eurent lieu en Haute-Marne durant l'été 1944 : convoi pour Dachau le 28 juin 1944, pour Neuengamme le 26 juillet suivant, le 3 août pour Buchenwald et à nouveau pour Dachau le 25 août 1944.



Au moins trois «Creusois» (deux d'entre eux étaient seulement liés à notre département) réussirent à s'évader du convoi de déportation qui les emmenait en Allemagne.

**PAPON Jean-Jacques**, né le 22 novembre 1909 à La Souterraine, tient un magasin d'appareils électriques à Montluçon où il est arrêté par la Gestapo le 3 juin 1944. Il est déporté depuis le camp d'internement de Compiègne à destination de Neuengamme le 15 juillet suivant. Mais, le train étant stoppé à plusieurs reprises, suite aux bombardements des voies par l'aviation alliée, il s'évade le jour-même à Crouy (Aisne) avec trois autres camarades. Ayant réussi à revenir à Montluçon, il terminera la guerre dans une unité FFI.

**ROUY René**, né le 26 janvier 1926 à Vaubecourt (Meuse), est élève à l'Ecole de la Garde de Guéret. Il participe à la première libération de la ville le 7 juin 1944. Après l'évacuation de celle-ci, due au retour des troupes allemandes le 9 juin, il se replie avec son unité dans la région de Janaillat. Le 11 juin, ils sont attaqués par une unité de la division SS Das Reich. René Rouy et 25 de ses camarades sont faits prisonniers. Ils font partie du dernier convoi à avoir quitté Compiègne le 18 août 1944 à destination de Buchenwald. René Rouy parvient à s'évader à Saint-Hilaire-du-Temple (Marne). Caché dans le village, il est repris le 21 août par deux agents de la Gestapo sur dénonciation. Emprisonné à Châlons-sur-Marne, il est finalement déporté à Neuengamme et libéré le 28 avril 1945.



**BOURDAN Pierre**, de son vrai nom Pierre Maillaud, est né le 13 mai 1909 à Perpignan, mais passe une partie de son enfance dans la Creuse, au village du Bourg-d'Hem dont il prend le nom en 1940 lorsqu'il devient speaker à Radio Londres de 1940 à 1944, notamment dans l'émission «Les Français parlent aux Français». Par ailleurs, ancien sous-directeur de l'agence Havas à Londres, il est l'auteur de la célèbre affiche «La France a perdu une bataille ; mais n'a pas perdu la guerre». Correspondant de guerre, il est arrêté par les Allemands près de Rennes le 1er août 1944. Il fait partie du dernier convoi de déportés qui quitta la ville quelques heures avant sa libération. Il réussit à s'évader à Saint-Martin-la-Place (Maine et Loire) le 6 août. Le train de 80 wagons emmenant plus de 2000 prisonniers (dont des Américains et des déserteurs allemands), était destiné aux camps de Natzweiler, Ravensbrück et Neuengamme, où il arrivera entre le 26 août et le 1er septembre. Pierre Bourdan a fait le récit de son évvasion dans «Carnet de retour» :



*«On traverse la gare d'Angers, véritable cimetière de locomotives et de matériel roulant (...) après une rapide navette, le train filait vers Saumur. Cette fois, il n'y avait plus de temps à perdre. Les chances d'être rattrapés par l'avance alliée était négligeable. On nous avait bien dit au passage d'Angers, que nous n'irions pas au-delà*



*d'Orléans, mais nous devenions sceptiques. Les huit qui avaient décidé à s'évader, décidèrent l'opération pour la nuit, sauf empêchement absolu (...) Le train s'arrêta à plusieurs stations et finalement à Saint-Martin. C'était l'avant-dernière gare avant Saumur et il faisait encore jour. Heureusement, il y eut un contretemps. L'arrêt se prolongea. (...) L'ombre s'épaississait. Rabache et l'un des Américains se mirent au travail sur leur planche (...) quand le train reprit sa marche, il n'y avait plus qu'à retirer la planche (...) La nuit était un peu trop claire à notre gré, mais le terrain était favorable, talus dévalant et buissons (...) Je murmurai «Go ahead» et Walter ne se le fit pas répéter. Il sauta (...) Je sautai, ou plus exactement plongeai sitôt après lui, j'eus l'impression de le doubler en l'air (...) La mousse sentait bon. C'était frais. L'air passait, roulait sur moi comme une eau miraculeuse (...) Cette sensation de liberté toute fraîche, inondée de parfums, pour la connaître une fois dans sa vie, valait dix épreuves comme celles que nous avons subies.»*

### **Un héros : Albert Labrousse**

Il est né le 8 novembre 1896 dans la commune de Saint-Priest-la-Feuille. Militant communiste depuis 1930, dès sa démobilisation en 1940, il reprend contact avec ses camarades et aide à la diffusion de «L'Humanité» et du «Travailleur de la Creuse», tous deux journaux clandestins. Il prend une part active dans la résistance de la région de La Souterraine au sein de groupes FTP. Albert Labrousse, fiché sur une liste de suspects communistes, est arrêté à son domicile dans la commune de Saint-Agnant-de-Versillat par la police française et la Gendarmerie le 13 octobre 1943. Il est transféré à Limoges puis interné dans les camps de séjour surveillé de Nexon et Saint-Sulpice-la-Pointe. Il est déporté depuis Toulouse le 30 juillet 1944 à destination de Buchenwald avec plusieurs de ses camarades creusois arrêtés en même temps que lui. En cours de route, aux alentours du 2 août 1944, il entonne des chants patriotiques dans son wagon ainsi que «L'Internationale». Les Allemands le font descendre du wagon et le rouent de coups avant de l'achever à coups de gourdin (témoignage d'un camarade survivant), sur le quai d'une petite gare dont le nom reste inconnu. Le corps d'Albert Labrousse n'a jamais été retrouvé.



SOURCES : Site de L'AFMD Allier ; «Mémorial des déportés de France» Tome 3 Editions Tirésias 2004 ; Site [resistance60.fr](http://resistance60.fr) ; Site [memoiredeguerre.fr/convoi44](http://memoiredeguerre.fr/convoi44) ; Maïtron ; Recueil de témoignages ANACR 23 ; «Carnet de retour» de Pierre Bourdan ; Amicale des Cadets de la Garde.

# Résister en Déportation

**Même si le nombre de déportés ayant pu s'évader d'un camp n'est pas connu avec certitude, des évasions ont réussi.**

Le 1er août 1944, un convoi de 88 déportés, quitte Dijon, en provenance de Clermont-Ferrand, à destination d'un camp de travail forcé à Cologne en Allemagne. Tous ont été arrêtés principalement dans la deuxième quinzaine de juillet lors de combats contre la Brigade de répression allemande Jesser dans la région de Bourgneuf et dans le sud de la Creuse, les «Creusois» restent quatre jours à Cologne à travailler sur un aérodrome avant d'être dispersés dans d'autres camps de travail notamment, dans des usines d'armement, à Stolberg près d'Aix-la-Chapelle, et au camp de travail de Köln-Deutz. Quatre de ces résistants vont s'évader :

BOUILLET Joseph – né à Osméry (18), évadé le 25 août 1944 de Stolberg

LEDUC Pierre né à Vallon-en-Sully (03), évadé le 7 octobre 1944 de Köln-Deutz

MANIGAUD Arthur né à Saint-Amand-Montrond (18), évadé le 28 septembre 1944 de Köln-Deutz

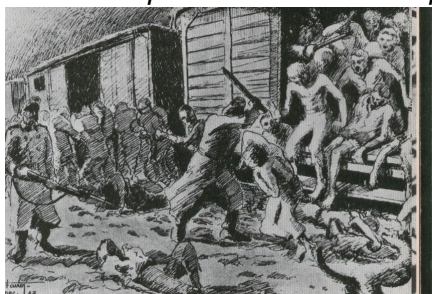
PABAN Pierre né à Nantes (44), également évadé le 28 septembre 1944 de Köln-Deutz

Tous les quatre faisaient partie de la Compagnie «Surcouf» du Cher qui avait combattu la Brigade Jesser dans la région de Bourgneuf. La plupart de leurs camarades, ayant réalisé des sabotages dans leur usine ont été transférés au camp de Buchenwald en septembre 1944. 19 ne sont pas revenus.

**Le système concentrationnaire nazi veut avant tout déshumaniser les déportés.**

André Reix se souvient de son arrivée à Buchenwald : *«La déshumanisation c'est perdre tout caractère humain, toute qualité humaine. Dans les camps de concentration tout est fait pour déshumaniser, humilier, casser l'être humain.*

*Il n'existe pas un instant de répit, tout est brutalité, cruauté, certains deviennent fous.*



*Dès l'arrivée dans le camp : un déferlement de cris, d'insultes, de coups, d'aboiements des chiens destinés à créer d'emblée le réflexe de la peur et de la soumission.*

*Ensuite les détenus sont dépossédés de toutes leurs affaires personnelles, tondus de la tête aux pieds, ils reçoivent une tenue rayée de bagnard et des galoches en bois.*

*Dans le camp, on n'est plus personne, on n'a plus de nom, on est plus qu'un numéro matricule (à apprendre ou tatoué sur l'avant bras gauche). C'est un dépouillement total.*

*Le travail (environ 12 h par jour, à un rythme infernal) est épuisant. Les appels interminables sont des supplices.*

*La nourriture insuffisante fait ressembler les déportés à des squelettes, la faim agit sur le comportement des détenus qui parfois se battent pour s'emparer d'une épluchure ou laper un peu de soupe répandue sur le sol, comme des animaux.*

*Les punitions, pour des peccadilles, entraînent des tortures : 25 coups de bâton sur les fesses comptés par la victime en allemand.*

*Dans les camps tout est fait pour créer une terreur permanente et empêcher toute résistance à cet enfer. Les déportés ont perdu leur qualité d'homme, ils sont devenus des choses à détruire sans laisser de trace, ils ont été chosifiés.»*

Georges Parouty aussi se rappelle l'enfer des camps et en particulier son arrivée : *«Quelques instants auparavant, chacun avait sa personnalité... et voilà que, rasés, nus, ou vêtus de la tenue rayée, nous nous ressemblions tous ! Désormais, c'en était bien fini de notre passé d'être humain ! Nous devenions un numéro parmi d'autres milliers, numéro énoncé en allemand qui, au départ, nous vaudra aussi des coups, incapables que nous étions de répondre immédiatement à son appel. Ce fut là notre apprentissage de l'arithmétique allemande !»*



**Dans ce contexte, résister, c'est enrayer le processus de déshumanisation. Chaque geste qui rend un peu de dignité, qui permet de mettre en place de l'entraide, de la solidarité et même de l'amitié, est une victoire.**

Emile Torner, compagnon de déportation d'André Reix raconte dans son livre "Résister c'est Exister" : *«André Vy ancien chef de cabinet de la Préfecture de la Creuse était particulièrement persécuté. Il fallait souvent lui remonter le moral. Il est mort la veille de la libération mais nous l'avons soutenu jusqu'au bout.»*

Dans son livre «Si c'est un homme», Primo Lévi attribue sa survie à l'amitié : *«Je crois que c'est vraiment à Lorenzo que je dois d'être encore en vie aujourd'hui ; non pas tant à cause de son aide matérielle que pour m'avoir constamment rappelé par sa présence, par sa façon si simple et naturelle d'être bon, qu'il existait encore, en dehors du nôtre, un monde juste.»*

Pour Marcel Dubreuil l'amitié a aussi été une aide importante. Serge Meaume, ancien maire de Maisonnisses, Président d'honneur de l'association «Pour la mémoire des victimes du bois du Thouraud, Premier maquis creusois», se rappelle ses confidences : *«Enfant, mon père m'accompagnait chez Marcel Dubreuil le coiffeur de Maisonnisses...*

*Jamais je ne l'ai avoué à mon père mais je sortais souvent très inquiet après ma coupe de cheveux. ... les conversations tournaient souvent autour du même sujet. Marcel, ancien résistant du Bois du Thouraud puis déporté, avait survécu à des sévices que j'avais du mal à imaginer. Dans mon esprit d'enfant, les événements tels que je les écoutais, éveillaient en moi les images d'un monde surréaliste.*

*Première préoccupation, cette inscription en chiffres à l'encre bleue sur son avant-bras gauche, elle était ineffaçable, indélébile... Pourquoi ? Au fil des années, les conversations devenant pour moi plus claires, plus compréhensibles et abordables, je commençais à saisir la signification des mots et expressions souvent répétés : «wagon à bestiaux, voyage de quatre jours et trois nuits, démence, faim, soif, fours crématoires, appels, aboiements des chiens, cris des hommes furieux, morts, cadavres, coups, violence»...*



..... Durant toute sa captivité, Marcel s'est lié d'une amitié forte avec Robert Desnos célèbre poète surréaliste né à Paris. Journaliste, il fut aussi auteur de centaine de poèmes et il s'engagea en Résistance dans le réseau «Agir»....



Robert Desnos

Ensemble, le paysan creusois et l'intellectuel parisien, luttèrent pour leur survie, se réconfortant et s'encourageant à tous les instants face à la mort qui les guettait chaque jour. En avril 1945, par une marche forcée de deux semaines, ils furent déplacés au camp de Theresienstadt en Tchécoslovaquie, lieu qui fut rapidement libéré par les soldats de l'Armée Rouge. Malheureusement Robert, atteint du typhus, décéda avant d'être rapatrié en France. Marcel assista à ses derniers instants.

*Je m'interroge encore aujourd'hui sur ce sourire accroché à son visage qu'il gardait même en narrant les moments les plus tragiques de sa vie. Cette attitude et cette posture n'étaient-elles pas la raison de sa survie ?»*

### **Certains arrivent même à contourner le système et, au péril de leur vie, organisent la solidarité.**

Georges Parouty rapporte l'histoire du Père Gruber, prêtre autrichien, directeur d'une école de sourds et muets à Linz (arrêté dès l'Anschluss et interné au camp de Mauthausen-Gusen 1) qui a poussé le dévouement jusqu'au sacrifice suprême. En voici un résumé :

*«En dépit de l'atmosphère de terreur entretenue par les SS et les Kapos, une vie clandestine de lutte opiniâtre contre l'avilissement s'est épanouie à Gusen (Mauthausen), lutte faite de dévouement, d'abnégation, de sacrifices parfois, que les prisonniers surent conduire jusqu'à la victoire de l'homme. Pour venir en aide à ceux qu'une mort imminente guettait, l'entraide communautaire a pu être instaurée.*

*La solidarité a joué à Gusen en dépit des triangles verts (criminels de droit commun) et une immense fraternité liait les déportés entre eux.*



Johann Gruber

*Lors de la construction de la voie ferrée de Saint-George Gusen au camp de Gusen 1, des tombes de l'âge de bronze sont mises à jour. Sur l'ordre d'Himmler, les SS décident de créer à Gusen le plus grand musée archéologique du Reich. Ils font appel à des spécialistes, le Père Gruber ose se présenter et il est nommé chef du kommando d'archéologie. Cela lui donne une impensable liberté de sortie du camp vers Mauthausen, Linz et même jusqu'à Vienne ! Le transport des amphores et des vases à restaurer permet de faire passer des éléments d'information sur la vie dans les camps de concentration, et en sens inverse, de ramener des dizaines de milliers de marks échangés contre des cigarettes, puis contre de la nourriture et des vêtements destinés à sauver des êtres humains.*

*De l'été 1943 au 4 avril 1944 le Père Gruber est venu en aide à 35 jeunes français. Le trafic découvert, le commandant Seiler fait mettre le Père Gruber au cachot (qui existe toujours dans le bâtiment de l'entrée). Pendant trois jours la Gestapo et les SS le torturèrent pour lui faire révéler le «secret de son organisation et le nom de ses complices». Le Père Gruber ne parla pas, il mourut étranglé par Seiler, le Vendredi Saint en avril 1944.»*

## **La solidarité c'est aussi parfois le partage**

André Reix se rappelle : *«Nous n'avions qu'un seul morceau de pain par jour, pourtant un prêtre partageait systématiquement son pain avec ses camarades (les déportés s'appelaient tous camarade). Il nous disait qu'ainsi il rejoindrait Dieu plus rapidement.*

*Mais il y avait aussi ce vieil Allemand qui avait fait la guerre de 14-18 et qui surveillait les travaux des déportés. Souvent, il laissait volontairement sa "musette " avec le contenu de son repas pour que les déportés en profitent.»*

## **Tout ce qui redonne une existence individuelle ou collective permet de lutter contre la volonté des nazis de considérer les déportés comme des numéros.**

Des cours clandestins sont dispensés, la pratique de la foi s'organise.

André Reix précise : *«Les Messes chrétiennes, clandestines, se passaient à l'intérieur des blocs pendant qu'à l'extérieur les Bolcheviques surveillaient.»*

## **Malgré les conditions, nombre de détenus montrent leur volonté de rester des êtres pensants. Ils veulent conserver leur esprit de résistance et, malgré les risques, des sabotages ont lieu en Allemagne.**

André Reix se rappelle *«Nous étions utilisés comme main d'œuvre dans l'industrie de guerre (12h de travail /jour ), mais, à Langenstein, à chaque occasion, nous sabotons le matériel lors de la construction des fusées V1 et V2, pour en retarder la finition ...»*

Albert Marchand est arrêté le 17 juillet 1944. Le 31, il est envoyé en Allemagne dans un camp de travail à Stolberg. Il témoigne : *«Je travaillais à l'usine William PRYM qui, avant-guerre, fabriquait des aiguilles à repriser mais qui, en 1944, sortait des balles de fusil. Ces balles avaient différents diamètres, chacun étant mis dans une caissette avec une fiche technique.*

*Nous étions logés dans une ancienne salle des fêtes et gardés lorsque nous étions au repos.*

*Bien que prisonniers, nous avons tout fait pour saboter le travail (limaille de fer mélangée à la graisse des presses, fausses manœuvres pour abîmer la forme de découpe des balles...).*

*Un jour l'un d'entre nous eut l'idée de mélanger les fiches techniques dans les caisses de balles et même de mélanger les diamètres. Cette idée fut suivie par beaucoup de camarades.*

*Mais quelques jours après cet «exploit» tout un train de caisses est revenu, refusé par l'usine chargée de «finir les balles».*

*Le lendemain, la Gestapo et les SS pénétraient dans l'usine et embarquaient manu militari tout le monde. Tous les ouvriers de l'usine se retrouvaient dans des wagons à bestiaux à destination de Cologne.»*

Bernard Violon arrive à Dachau en juin 1944. Il raconte : *«Là, j'ai réussi à me sauver de tous les commandos de boulot. Les SS nous mettaient en colonne par ordre alphabétique. Ils prenaient un coup le début, un coup la fin. Je me faufilais et j'ai réussi à passer à travers pour ne pas bosser dans les commandos.*

*Un jour, ils nous ont emmenés 1500 à Mauthausen. Ils dégageaient Dachau pour y mettre les Polonais, les Lithuaniens et les Ukrainiens.*

*A Mauthausen, j'ai fait «la carrière» un moment et après «Saint Valentin».*



Escalier de la carrière de Mauthausen

*Saint Valentin, c'était une usine de chars en Autriche. L'ingénieur qui nous dirigeait avait fait ses études à Paris et il a découvert nos actions de sabotage : «Du calme, on ne sait rien foutre. Ils nous donneront un balai. On se promènera dans l'usine». L'autre con avait tout compris, il m'a pris à part : «Vous êtes un serrurier, donc un métallurgiste. On en a besoin dans l'usine. Je vous affecte sur une chaîne de galets de chars fabriqués au Mans (Renault). C'est facile.» Là on s'est mis en cheville avec un civil tchèque responsable de la chaîne. On a saboté les galets... Lors des essais d'un char, le gars n'a pas pu manœuvrer et il est tombé dans la fosse. Je m'en suis pas mal tiré. L'ingénieur nous a dégagés. J'ai été viré de l'usine. J'ai échoué à Melk. C'était dur. On a eu jusqu'à -35°. J'ai été libéré le 8 mai 1945 par les Canadiens à Ebensee.»*

**Pour les nazis, les déportés ne sont pas vraiment des hommes, tout est fait pour leur faire perdre jusqu'à leur identité. Aussi créer (ou aider un créateur) c'est affirmer, envers et contre tout, son humanité. Cela devient un moyen symbolique d'évasion du quotidien.**

**L'expression artistique aide à survivre et à tenir moralement, elle peut même être résistance collective.**

Boris Taslitzky ramènera quelques 200 croquis, dessins et même aquarelles de Buchenwald grâce à la complicité d'autres détenus.



Selon son propre témoignage :

*«...Le don de papier était organisé, il s'agissait de verso vierge des circulaires S.S. Je recevais les crayons de la même façon. J'ai également eu une bouteille d'encre de Chine, volée au bureau S.S. Mes dessins représentent donc une œuvre collective....»*

### **Camp de Buchenwald**

*Pendant une alerte, crayon sur papier fait en 1944*



Prisonniers regardant passer un mort, camp de Buchenwald



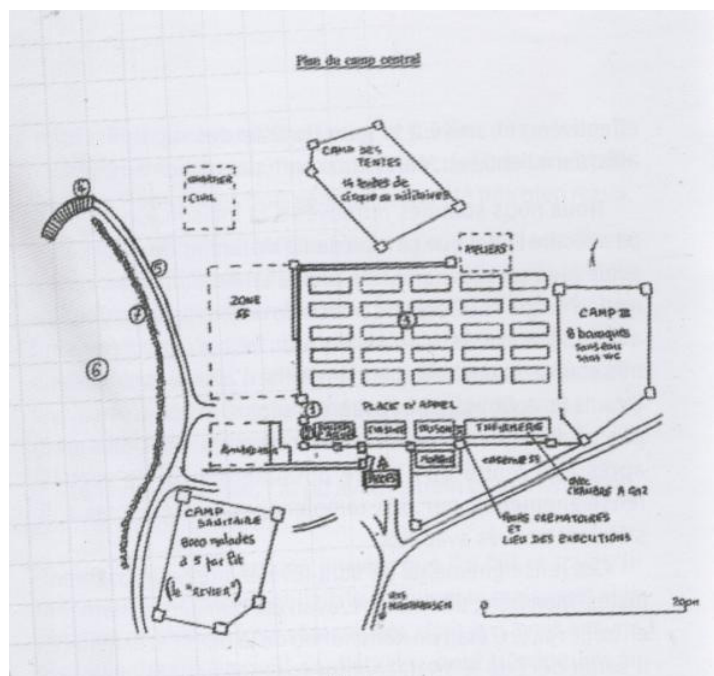
Jeunes français venant d'arriver à Buchenwald

Petit camp en février 1945  
(peint juste après la libération  
de Buchenwald)



**L'expression artistique est aussi un acte de témoignage. Il faut écrire ou dessiner pour, le moment venu, être en mesure de raconter et de montrer.**

Simon Lauvergnat arrive à Mauthausen en avril 1944. Il fabrique en cachette un petit livret, avec du papier de sac de ciment et de la ficelle. Pendant toute sa déportation, il y prend des notes et cela lui a permis de retracer un témoignage de grande précision. Il arrive même à tracer un plan minutieux du camp (en respectant une échelle).



**La réalisation de ces dessins ou croquis était rigoureusement interdite, et dans la grande majorité des cas, leur découverte conduisait à l'exécution immédiate. L'expression artistique était une vraie forme de résistance.**

# Conclusion

**A l'ouverture des camps les survivants se sont souvent fait le serment «Plus jamais ça».**

Pour cela il fallait raconter, témoigner...

Mais le retour n'est pas toujours simple. La « culpabilité d'être vivant » est vive chez certains. La certitude de ne pas être cru en empêche beaucoup de parler. D'ailleurs l'accueil fait aux rescapés ne les incite pas toujours à parler.

Boris Taslitzsy revient à Paris le 2 mai 1945 dans l'un des derniers convois français de rapatriement partis de Buchenwald, Il retrouve ses amis peintres, avec lesquels un malaise s'installe :

*«Il m'ont fait une réception à la Closerie des Lilas. Ils m'ont dit : «Et maintenant, qu'est ce que tu vas faire ?» J'ai dit : «Maintenant, je vais cracher ce que j'ai vécu, je vais peindre Buchenwald et les prisons françaises.» Ils m'ont dit : «Oh, écoute, fous –nous la paix, c'est fini tout ça. Il fait beau, les marronniers sont en fleur, fait l'amour.»*

*Je dois dire que j'ai été extrêmement choqué. Il faut dire que je me croyais revenu à un état normal. Physiquement j'étais pas mal. Mais dans la tête, je me suis aperçu que ça n'allait pas. Il y a une chose dont il faut se rendre compte : quand après une aventure comme ça, on arrive près de huit mois après, on est de trop.»*



Ainsi cette œuvre de Taslitzky, «Le Petit camp de Buchenwald», a été achetée par l'Etat en 1946 et exposée à la Libération par Jean Cassou, le fondateur du Musée national d'art moderne de Paris. Mais, depuis, elle n'a été sortie des caves du Centre Pompidou que pour une exposition consacrée à Boris Taslitzky en mars et mai 2022 !!

Henri Wolf témoigne de son retour dans le Bulletin N° 17 de l'ARSVHC :

*«...Je me souviens de ce néant que furent les 1 000 jours passés là-bas. De cet univers qui engloutissait les êtres et les âmes. Du froid, de la faim, de la peur, des cris, des coups. Un univers où tout était irréel...*

*...Le 25 avril 1945 a vu la fin de mon voyage vers la mort...Pour la plupart d'entre nous le retour a été un calvaire...Nous sommes revenus désespérés, malades...*

*En rentrant nous pensions renouer avec le passé, retrouver une identité... Nous avons été confrontés à une société incrédule, inapte à nous comprendre. Personne n'était prêt à écouter l'indicible, l'inracontable, l'inimaginable. Alors pendant des décennies nous n'avons pas parlé.»*

Pourtant dès 1945, se créent des associations regroupant les déportés survivants. Leur action aboutit en 1948 au «Statut de déporté» qui donne droit à une pension.



Le procès de Nuremberg (Novembre 45/Octobre 46), puis les nombreux procès intentés contre les responsables des camps, permettent d'entendre la voix des déportés et de leur rendre justice.

Force est de constater que l'époque récente appelle à la vigilance. Elle nous rappelle cruellement les enjeux. Aussi, quasi quatre-vingts ans après, il reste important d'entretenir, au sein de nos sociétés, la connaissance et la mémoire de tels événements même s'ils peuvent paraître lointains.

En Creuse de très nombreux lieux maintiennent le souvenir : plaques commémoratives ou nom de rues en ville, simples stèles de granit au bord des routes, Monument de Combeauvert, Mémorial de la Déportation à Aubusson, Mémorial de la Résistance à Guéret...

Certains de ces monuments ont été construits dès 1947. C'est aussi à cette date que naît le Rallye de la Résistance. Il existe toujours même si les centaines de participants des premières années sont devenues des dizaines.

L'ADIF (Association des Déportés, Internés et Familles de disparus) est créée en 1955 en Creuse et Albert Marchand en est le trésorier jusqu'à sa mort. Actuellement il n'y a plus de survivant à la Déportation en Creuse mais, sous l'impulsion des filles d'Albert Marchand, l'ADIF continue son travail de maintien de la mémoire.

En 2017, le Conseil Départemental de la Creuse édite et distribue à tous les collégiens de Troisième, un petit livre «Mémoire de 3 déportés creusois» qui rassemble les récits d'Isidore Canova, de Simon Lauvergnat et d'Albert Marchand.



Le **Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)** est né de la volonté des associations de résistants et de déportés d'associer les jeunes à la commémoration de la Libération. En 1961, le ministre de l'Education nationale donne un caractère officiel et une dimension nationale à ce concours. Les premières années, il rassemble de 35 000 à 60 000 élèves, préparés par des enseignants volontaires.

Le Comité Creusois du Concours National de la Résistance et de la Déportation, créé en 1974, a pour objectif d'aider à la préparation de ce concours et de récompenser les participants.



L'Association **AMRD** est fondée en 2003 par d'anciens résistants et leurs amis, avec pour objectif la création, en Creuse, d'un Musée de la Résistance et de la Déportation.

Cet objectif se concrétise et un Musée de la Résistance et de la Déportation verra bientôt le jour à Aubusson au sein du Centre Culturel Jean Lurçat.

Les **Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation** regroupent toutes les personnes physiques ou morales qui souhaitent agir pour assurer la pérennité, l'enrichissement et la transmission de la mémoire de la Déportation et de l'Internement.



En Asie, en Afrique et maintenant en Europe, des guerres, des génocides ou des tentatives de génocides ont eu lieu ou perdurent encore, sans que la communauté internationale ait pu (ou ait voulu) les empêcher.

Il faut se rappeler et lutter contre la haine raciste.

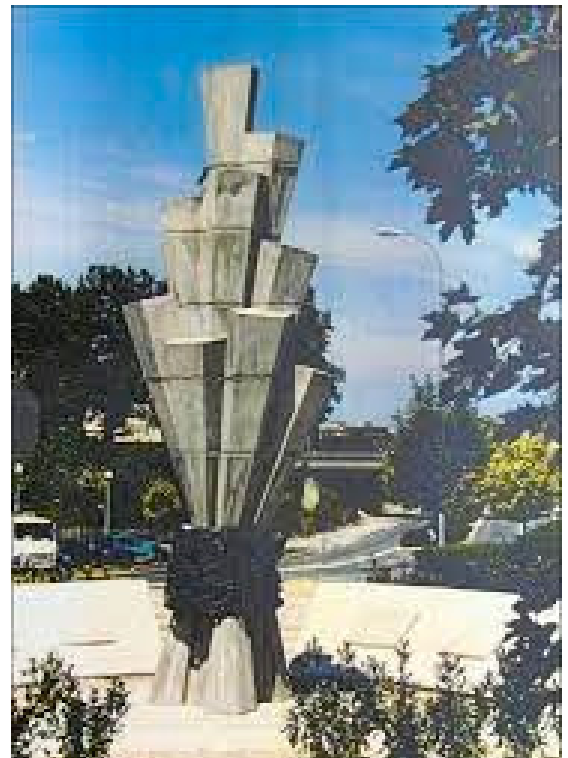
L'avenir appartient à ceux qui connaissent le passé.... «**Ce n'est jamais terminé !**»



Mémorial de la Déportation à Aubusson



Monument de Combeauvert (Commune de Janailat)



Mémorial de la Résistance à Guéret

# Notes Biographiques

**Isidore Canova** est né le 18 décembre 1922 à Faymoreau (Vendée). Sa famille s'installe à Chambon-sur-Voueize. En 1942 il est envoyé au Chantier de Jeunesse de Montmarault (Allier). De là, en 1943, les GMR l'envoient de force au STO\* à Marienbad. Revenu en permission à Chambon il ne veut pas repartir et entre dans la Résistance. Il est arrêté en mai 1944 et part vers Dachau fin juin. Il devient le matricule 72440.



Pendant plus de 20 ans, il va dans les écoles pour parler aux enfants. En 2017, il témoigne dans le petit livre « Mémoires de 3 déportés creusois ».

\*STO : Service du Travail Obligatoire, instauré par Laval en février 1943, il oblige les jeunes gens nés entre 1920 et 1922 à aller travailler en Allemagne. Le STO provoque le départ dans la clandestinité de près de 200 000 réfractaires. Le STO accentue la rupture de l'opinion avec le régime de Vichy et constitue un apport considérable pour la Résistance.

## Marcel Dubreuil



Au début de l'été 1943, un groupe de seize réfractaires au S T O s'installe dans le bois du Thouraud, près de Maissonnises. Ces jeunes ont l'appui d'une partie de la population, surtout pour leur fournir de la nourriture. Ils mènent quelques opérations de guérilla contre des collaborateurs. À la suite de la destruction d'une batteuse, une plainte est déposée contre eux auprès des services

allemands. Alors deux jeunes miliciens se font passer pour des réfractaires au STO et entrent en contact avec le groupe, le 24 août 1943. Ils annoncent qu'ils vont revenir avec des armes.

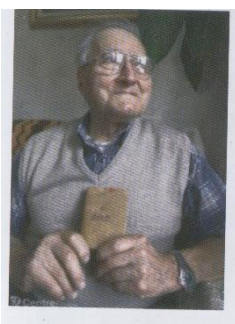
Le 7 septembre, à l'aube, ils sont bien de retour mais avec une centaine de membres de la Gestapo et de soldats de la Wehrmacht qui encerclent le camp et ouvrent le feu.

Sept jeunes sont tués. Les six survivants (dont Marcel Dubreuil) sont faits prisonniers et sont transférés, avec deux paysans accusés de porter assistance au camp, à la prison de Limoges où ils sont interrogés par la Gestapo. Ils sont transférés à la prison de Fresnes, puis à Compiègne et ils arrivent à Auschwitz le 30 avril 1944. Marcel devient le matricule 185525. Il sera finalement libéré le 8 mai 1945, par les Russes à Terezin.



Le monument est réalisé grâce à une souscription publique en 1947, il se trouve à l'intérieur du bois à l'endroit où se tenait le camp des maquisards.

## Simon Lauvergnat est né le 28 novembre 1922 à Budelière.



Bien qu'aide familial agricole, il reçoit un ordre de départ pour le STO en juillet 1943. Ne voulant pas partir, il se «planque». La Gestapo l'arrête en février 1944. Il arrive à Mauthausen en avril et devient le matricule 62658.

Son «compagnon», un petit livret fabriqué en cachette avec du papier de sac de ciment et de la ficelle lui a permis de retracer un témoignage de grande précision, en particulier dans le petit livre «Mémoires de 3 déportés creusois».

**Albert Marchand** est né le 22 avril 1928 à Guéret.



Le 17 juillet 1944, à Peumiot, un combat oppose la Brigade Jesser à la 2<sup>ème</sup> Compagnie CFL dans laquelle Albert est engagé. Fait prisonnier, il arrive début août en camp de travail. Là, le sabotage s'organise...sa découverte l'envoie à Buchenwald. Albert devient le matricule 81703 (il a 16 ans).

Pendant très longtemps il va dans les écoles pour raconter, il milite à l'ADIF, il participe au Rallye de la Résistance Creusoise, au Comité du Concours de la Résistance et de la Déportation, il témoigne dans le petit livre «Mémoires de 3 déportés creusois».

**Georges Parouty** est né en 1906 à Guéret et mort à Fresselines en 1982.

Dans les années trente il s'installe à Clichy-sous-Bois et s'y marie en 1934. Il est alors artisan bijoutier.

En 1938 il est secrétaire de la cellule communiste de Clichy-sous-Bois, aussi en novembre 1940 il est astreint à résidence forcée. Il crée un groupe FTPF à Clichy, Le Raincy et Montfermeil. Ce groupe héberge des illégaux, transporte des armes et des cartes d'alimentation.

Georges est arrêté le 20 août 1942 au sanatorium de Villevaudé où il était en traitement. Interné par les Allemands au fort de Romainville, il est déporté à Mauthausen le 30 mars 1943 et devient le matricule 49906.

Rentré de déportation, Georges prend part aux élections municipales à Clichy en octobre 1947, à la tête d'une liste communiste. Il sera maire de 1947 à 1955. Il démissionne en juillet 1955 pour raisons de santé et s'établit à Fresselines. Là, il est conseiller municipal et devient un actif militant de la Fédération Nationale des Déportés et Internés résistants patriotes en Creuse.

Une crèche et une rue de Clichy-sous-Bois portent son nom.

**André Reix** est né le 30 juin 1924 à Bourgneuf.

Capturé le 16 juillet 1944 par la Colonne Jesser de la division Das Reich au Mas Baronnet (près de Bourgneuf), déporté à Buchenwald, il devient le matricule 81682.

Envoyé au commando de Langenstein (construction d'un tunnel), c'est là qu'il sera libéré le 13 avril 1945.

Il a transmis son expérience auprès des jeunes dans les écoles en commençant toujours par devise des Déportés «Nous venons pour éveiller votre vigilance afin de ne pas succomber au fanatisme et souhaiter que vous n'ayez jamais à revivre ça».

Il a «raconté» sa déportation à sa fille, Annie Filloux, qui a partagé ses souvenirs dans notre document.



**Boris Taslitzky** est né en septembre 1911 à Paris et mort dans la même ville en décembre 2005

Peintre confirmé, ancien élève des Beaux-Arts, il est adhérent au Parti Communiste. En 1935 il est inquiété à cause d'une peinture célébrant une manifestation populaire, intitulée «Le défilé du Père Lachaise».

Mobilisé en 1939, Boris est fait prisonnier mais parvient à s'évader.

Il rejoint Jean Lurçat, replié à Aubusson, qui lui fournit un certificat de travail et un certificat de logement. Tous deux collaborent à la renaissance de la tapisserie en Creuse, tout en ayant une action clandestine (fabrication de papiers de propagande anti-Pétain).

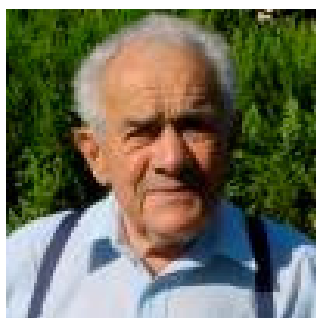
Il participe au «Travailleur de la Creuse», journal clandestin dont le premier numéro paraît en janvier 1941. C'est un de ses dessins, sous forme de stencil, qui est la cause de son arrestation le 13 novembre 1941.

Condamné, il connaîtra différentes formes d'enfermement (prison de Riom, camp de Saint-Sulpice-la-Pointe près de Toulouse, déportation à Buchenwald où il arrive le 6 août 1944 et devient le matricule 69022).

De chacun de ces lieux il ramènera des dessins.



**Bernard Violon** est né le 28 mai 1922 à Saint-Jean-de-Brayes (Loiret).



Son témoignage est enregistré en 2002 à Orléans par Odette Vieilleribière et Raoul Vaugelade qui nous l'a retranscrit :

*«Entré dans l'armée de l'air en janvier 1941, j'ai été démobilisé en novembre 1942....*

*Les départs pour le STO ont commencé... et j'ai quitté Saint-Jean-de-Brayes. ...J'ai échoué dans l'Indre... C'est un responsable de la résistance locale qui m'a ouvert la voie pour aller au maquis. ... Deux camarades sont venus me chercher et m'ont emmené au maquis de Montautre\*. J'arrive donc à*

*Montautre le 20 juillet 1943, le lendemain du sabotage de la batteuse.*

*...J'ai été arrêté à Montautre le 19 août 1943 lors de l'attaque des GMR... Ils nous ont rassemblés... On est parti pour Guéret à travers la campagne.*

*L'interrogatoire a été fait dès le lendemain à la prison de Guéret. ... Puis à Limoges, on a été de nouveau interrogés et jugés le 12 octobre 1943.*

*Ceux qui avaient été pris les armes à la main ont eu 7 ans de travaux forcés (dont moi) et les autres 5 ans. On a été emmenés à la Centrale d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot jusqu'au 29 mai 44... à cette date, départ vers Dachau via Compiègne. Pour aller à Compiègne, on est passé à Blois et Tours. Les voies avaient été coupées. Des moments le train s'arrêtait. On s'est tâté pour fuir.»*

De Dachau, Bernard sera transféré à Mauthausen, puis Melk\*, puis Ebensee\* où il est libéré par les Canadiens le 8 mai 1945.

\*Montautre : En juin 1943, une soixantaine de jeunes fuyant le Service de Travail Obligatoire (STO) se cachent dans les bois de Montautre à côté de Fursac, tout près de la Haute-Vienne. Parmi eux, six républicains espagnols. Mais le camp est détruit par les forces du maréchal Pétain deux mois plus tard.

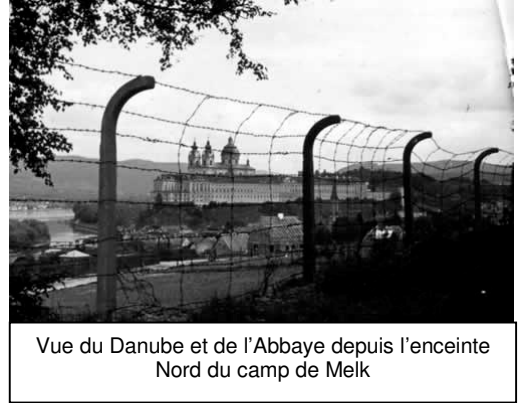
\*Ebensee : annexe du camp de concentration de Mauthausen, en Autriche.

Ouvert en novembre 1943 et libéré en mai 1945, il est situé 75 km au sud-ouest de la ville de Linz.

Ce camp avait pour fonction première de fournir une main-d'œuvre pour la construction de tunnels destinés à accueillir des usines d'armement. Les prisonniers travaillaient près de 14 heures par jour et se relayaient pour que l'activité des chantiers soit assurée 24 heures sur 24. La mortalité très importante est notamment due aux conditions d'hébergement totalement inadaptées aux conditions hivernales

\*Melk : camp annexe de Mauthausen, créé en 1944 dans une caserne évacuée devant la progression de l'armée soviétique. L'objectif était la construction d'une usine souterraine de roulements à billes pour

le compte de l'entreprise Steyr-Daimler-Puch AG. Les SS et troupes de garde occupaient les bâtiments de la caserne, les détenus étant entassés dans des baraques (blocks) et isolés par une enceinte de barbelés électrifiés.



Vue du Danube et de l'Abbaye depuis l'enceinte Nord du camp de Melk

**Henri Wolf** est né en 1925 à Strykov en Pologne.

D'origine polonaise, sa famille s'installe en Belgique peu avant la guerre. Elle se réfugie en Creuse au moment de l'offensive allemande. Ils y vivent deux ans puis les gendarmes de Vichy les arrêtent à Saint-Hilaire-le-Château le 26 août 1942.

Regroupés avec d'autres juifs dans le camp de Nexon (près de Limoges), ils sont transférés à Drancy puis déportés à Auschwitz – Birkenau par le convoi 26, tout début septembre 1942.

Les parents d'Henri sont assassinés dès l'arrivée au camp.

Henri devient le matricule 62571 à Birkenau puis il est envoyé au camp annexe de Furstengrube (mines). Le 18 janvier 1945 il subit les «marches de la mort» vers les camps de Gross Rosen puis Dachau où il est libéré le 28 avril 1945.